

LA REPRISE FAMILIALE MÉRITE TOUTE VOTRE ATTENTION...

On ne naît ni patron, ni repreneur... on le devient !

3^e édition
Le Club des repreneurs revient !

BIEN SE PRÉPARER
À LA TRANSMISSION...

Trois phases nécessaires

- **La prise de décision :** Même si votre décision semble prise, il est important que le(s) repreneur(s) potentiel(s) fonde(nt) également ses (leurs) décision(s). La reprise d'une entreprise est un choix de vie qui doit être réfléchi. Être patron est un métier à part, le repreneur et son entourage doivent mesurer l'engagement à tous points de vue.
- **Le transfert du savoir :** A côté de la formation dans l'entreprise, sur le terrain, il est important que le repreneur puisse emmagasiner les outils de base nécessaires à la bonne gestion de l'entreprise. Le repreneur potentiel, même s'il travaille dans l'entreprise et maîtrise déjà les aspects techniques et/ou commerciaux liés à sa fonction, doit engranger expérience et connaissances en tant que dirigeant. Devenir patron ne s'improvise pas !
- **Le transfert du pouvoir :** Enfin, une fois l'entreprise transmise, il faudra que votre (vos) repreneur(s) s'affirme(nt) comme le(s) nouveau(x) leader(s) dans l'entreprise. La passation des rênes doit se faire de manière claire, sans équivoque. Les règles sont les bienvenues pour simplifier le processus et fixer un calendrier de la transmission. Il est aussi utile que le cédant prépare sa sortie, pour asseoir notamment la crédibilité du repreneur de manière définitive. ■

En février prochain, la Chambre de commerce (re)lance un (troisième) Club des repreneurs, un cursus mis en place et pensé pour aider les enfants de patrons dans leur approche de la reprise familiale. On n'y prône ni la succession obligée, ni la réussite à tous les coups... mais plutôt la préparation réfléchie et l'intégration en douceur. Coup d'œil.

À l'échelle de la province de Luxembourg, ce qui vous donne une idée de l'ampleur du phénomène, on estime qu'au moins sept à huit mille entreprises seront sur le marché dans les dix prochaines années. À transmettre ! Or, parmi celles-ci, sept sur dix sont familiales. Quid de leur avenir, quid de la reprise ?

Préparation...

On le sait, une entreprise familiale n'est pas une entreprise comme les autres. Des liens particuliers unissent généralement le management à l'outil, entre attachement moral, orgueil et fierté. Il n'étonnera donc personne d'apprendre que 70 % de celles-ci passent d'une génération à l'autre au sein de la famille. Hélas, la reprise manque le plus souvent de préparation et de réflexion. Les conditions elles-mêmes de la reprise ne sont pas toujours les meilleures, entre des générateurs fondateurs qui connaissent tous les recoins de l'outil et la seconde génération appelée à faire ses preuves, tout de suite, parfois sous le regard inquisiteur des parents, du personnel et des clients. Vraiment pas simple...

Pérenniser sans «tuer» !

En tant que dirigeant d'entreprise, vous connaissez inévitablement les risques de l'investissement. Vous êtes aussi conscients des efforts à fournir sur la distance. Vous savez que la création et le développement d'une entreprise demandent une attention de tous les instants et que la reprise ne sera aucunement de tout repos. Il y a d'un côté le fruit de votre travail et, de l'autre, celui de votre chair. Comment réussir à pérenniser l'un sans «tuer» l'autre ? Pourtant, la roue qui tourne ne laisse aucun espoir. Et, surtout, d'autres peuvent faire aussi bien, sinon mieux. Le tout, bien sûr, est une question de motivation, de volonté... d'envie. L'entreprise que vous avez créée, façonnée et fait grandir, ne restera pas ce

qu'elle est, c'est évident. Mais, la transmission garantit à tout le moins de pérenniser le labeur d'une vie, votre projet mené à bien, votre rêve réalisé.

Un choix qui sous-tend l'envie...

En tant que patron, vous avez appris à anticiper un tas de choses au sein de votre entreprise, que ce soit en termes commerciaux, de management, de produits ou, évidemment, d'un point de vue financier. Mais avez-vous déjà songé au moment où votre poulain s'installera dans votre fauteuil ? Est-il préparé, y croit-il, a-t-il l'adhésion de l'équipe, veut-il au fond que la succession familiale prenne corps ? Toutes ces questions font partie de la réflexion basique qui précède la formation elle-même, elles sont pourtant capitales dans le processus car le dirigeant, fût-il autocratique, ne peut poser seul un choix aussi capital. Le repreneur doit lui aussi évaluer sa motivation, ses compétences et ses capacités à diriger l'entreprise dans le futur. ■

Vous avez envie de céder votre entreprise à court ou moyen terme ? Vous avez dans votre entourage proche quelqu'un à qui vous pensez pour la reprise de votre entreprise ? Pensez au Club des repreneurs qui se met en place pour l'instant à la Chambre de commerce. Pratiquement, nous vous proposons 9 séances, dès février 2014, pour passer du projet à la réalité dans votre processus de transmission familiale. Le cursus allie théorie, exercices pratiques et partages d'expériences... ■

Plus d'infos :
Service d'accompagnement financier et transmission
Benoît Lescrenier
Benoit.lescrenier@ccilb.be
061 29 30 47